

Groupe Y, membre du groupement Cabinets Partenaires, bénéficie d'une avance technique et méthodologique sur l'activité de l'audit et du commissariat aux comptes. Les normes de qualité que nous appliquons garantissent la fiabilité et la pertinence de l'information financière produite et diffusée. Notre approche de l'audit repose sur notre indépendance financière.

F I C H E M É T I E R

◆ **Notre offre de services**

- ❑ Pertinence d'une approche d'audit centrée sur l'essentiel
- ❑ Compétences sectorielles les plus pointues
- ❑ Maîtrise de l'organisation et des dispositifs de contrôle
- ❑ Capacité d'analyse pragmatique des traitements comptables complexes dans leur contexte économique
- ❑ Communication fluide avec les interlocuteurs de l'entreprise et de sa de gouvernance

◆ **Audit légal**

*Apprécier la régularité et la sincérité de vos comptes*

- ❑ Contrôle légal des comptes
- ❑ Diligences Directement Liées à la mission de commissaire aux comptes
- ❑ Examen de comptes pro forma

◆ **Audit contractuel**

- ❑ Etablissement de manuels, procédures et principes comptables
- ❑ Conversion d'états financiers au format IFRS

◆ **Fusion-évaluation-acquisition**

- ❑ Commissariat aux apports et à la fusion
- ❑ Evaluation d'entreprises
- ❑ Accompagnement des cessions / acquisitions
- ❑ Analyse préalable au rapprochement d'entreprise
- ❑ Conduite des projets de fusion / d'acquisition

**Notre équipe**

Equipe d'auditeurs :

- ◆ Parcours de haut niveau
- ◆ Profil diversifié
- ◆ Formation permanente
- ◆ Parfaite maîtrise des aspects techniques
- ◆ Exigence de qualité

**Evolutions réglementaires**

Notre présence dans les instances professionnelles nous permet :

- ◆ D'anticiper et maîtriser les évolutions de la doctrine comptable et de la réglementation
- ◆ D'adapter votre communication financière